



Communiqué de presse du SNTRS CGT

Quel doit être le rôle de l'Inserm ?

La revue « The Lancet » propriété du groupe Elsevier, dans son éditorial du 12 juin, vient de relancer la campagne contre le PDG de l'Inserm. Ce dernier, est la cible d'une campagne l'accusant de conflit d'intérêts avec la Ministre de la Santé, son épouse. L'éditorial du Lancet tombe fort opportunément avant l'audition des candidats à la présidence de l'Institut. Sont à l'origine de cette campagne malsaine, ceux qui n'ont pas digéré le report de l'appel d'offre des IHU par les deux ministres de tutelle à la suite de l'intervention du PDG de l'Inserm. Les IHU, nés du programme « santé et biotechnologies » du premier programme d'investissements d'avenir (PIA 1) ont bénéficié d'un statut de « fondation » indépendante dotée d'une personnalité morale qui permettait à leurs dirigeants de faire ce qu'ils voulaient sans rendre compte à quiconque.

Le rapport très critique sur « le modèle économique des IHU » de l'IGAS et de l'IGAENR de décembre 2016 a mis en cause cette indépendance. Le rapport soulignait le fonctionnement peu transparent des fondations créées pour abriter les IHU. Il notait la place insuffisante des organismes de recherche dans la gouvernance des IHU et relayait les réserves des organismes et des universités sur l'autonomie de la personnalité morale des IHU. Il en tirait la conclusion d'associer bien plus les scientifiques à la gouvernance des IHU.

C'est pour ces raisons que les ministères de tutelle ont modifié l'appel d'offre des IHU. Les IHU ne seraient plus assis sur des fondations mais sur des Groupements d'intérêt scientifique. Modification qui permet aux organismes et notamment à l'Inserm d'intervenir dans les orientations et la gestion des IHU.

C'est ce que n'ont pas toléré les mandarins dirigeants des IHU, qui ont vu là une mise en cause de leurs pouvoirs et profité de la fin de mandat du PDG de l'Inserm pour mettre en cause son renouvellement, en avançant le prétexte du conflit d'intérêt.

En s'attaquant à la personne du PDG, et non à sa politique, ils fragilisent la fonction et par là même l'Institut.

La création par le PIA de structures territorialisées de la recherche indépendantes des organismes nationaux de recherche, aboutit à la constitution de féodalités.

Qui doit diriger la recherche biomédicale ? L'Inserm ou les mandarins des IHU ?

Le PDG d'un institut national de recherche doit-il être au service des mandarins des IHU ? Est-ce à ces derniers de décider la politique de l'Inserm alors que l'Institut a 300 laboratoires ?

A travers la nomination de son PDG, c'est l'avenir de l'Inserm et de la recherche biomédicale et en Santé qui est en jeu.

Villejuif, 15 juin 2018